

THÈME V - L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : UN ENJEU PLANÉTAIRE

AXE CONCLUSIF - LES ÉTATS-UNIS ET LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE : TENSIONS ET CONTRASTES

Introduction

Ces deux photos montrent le contraste entre l'image d'une nature préservée et d'un espace souillé par des activités humaines dans un même État, l'Alaska. En effet, les E-U sont un pays de paradoxe : à la fois le second producteur de pétrole et le second en nombre de parcs nationaux. Cela illustre le rapport ambivalent qu'entretient la première puissance mondiale à l'environnement, qu'elle protège d'un côté mais contribue à dégrader de l'autre, que ce soit sur son propre territoire mais aussi dans le reste du monde.

Les États-Unis, 1^{re} puissance mondiale, exercent une influence économique et culturelle considérable dans le monde. La manière dont la question environnementale y est traitée a donc des répercussions qui dépassent ses frontières.

Ce pays dispose d'un territoire immense (10 millions de km²), riche en ressources naturelles. Il a été conquis progressivement, depuis le littoral oriental jusqu'à l'intérieur des terres. Cette « conquête de l'Ouest », entreprise au XIX^{ème} siècle, a généré une colonisation et une exploitation des ressources naturelles si rapides et si dévastatrices pour les milieux que, très vite, l'idée de protéger la nature américaine a vu le jour, avec la création en 1872 du premier Parc national au monde, à Yellowstone, au Nord-Est du pays.

Très tôt, le rapport singulier des États-Uniens à la question environnementale s'est avéré source de contradictions, entre désir d'accaparer et de maîtriser la nature, et volonté de la préserver. Cette ambiguïté est renforcée par les tensions que génère le fonctionnement de cet État fédéral, l'administration centrale et certains États fédérés s'opposant régulièrement sur la question environnementale.

Problématique :

Dans quelles mesures la position ambivalente des États-Unis, première puissance mondiale, concernant la protection de l'environnement, constitue-t-elle un frein à la formation d'une gouvernance climatique mondiale ?

I/ L'ENVIRONNEMENT AUX ÉTATS-UNIS : UN RAPPORT AMBIVALENT

A) Un rapport spécifique à la nature, forgé dès les origines

* Des ressources variées :

L'immensité du territoire états-unien offre une diversité de milieux (climatiques, donc agricoles) et de ressources naturelles (hydraulique, hydrocarbures). Les États-Unis sont ainsi un pays presque autosuffisant.

Qu. 1 et 2 p. 373

Au XIX^e siècle, la conquête de l'Ouest a profondément transformé le territoire car elle s'est accompagnée d'une mise en valeur intensive, qui suscite dès le XIX^e siècle des inquiétudes (déforestation, pollutions...). Avant l'arrivée des Européens, la forêt couvrait près de 50% du territoire, contre 30% aujourd'hui.

* De multiples visions de la nature

Dès la naissance des États-Unis (1776), plusieurs visions contradictoires de la nature cohabitent. Les contradictions contemporaines en sont les héritières :

- une nature à dominer (importantes opérations de déforestation et d'assèchement des marais afin de maîtriser les contraintes de la *wilderness*).
- des ressources à exploiter (l'immensité du territoire semble garantir des ressources infinies : conception religieuse puritaine qui voit en l'Amérique l'opportunité d'un nouveau paradis terrestre).
- une vision idéalisée (des intellectuels séduits par la *wilderness* célèbrent dans leurs œuvres la dimension romantique, esthétique et spirituelle de la nature, au sens de « nature sauvage », comme Henry D. Thoreau [1817-1862] qui exalte la nature comme une œuvre divine à préserver).

Doc. 1 p. 374 :

Les premiers colons (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles) sont confrontés à une nature réputée sauvage, constituée d'immenses forêts, plaines ou marécages peu transformés par les Amérindiens.

En effet, à l'inverse de l'Europe, le peuplement européen est récent ; à partir du XVI^e siècle pour la côte Est, mais essentiellement au XIX^e siècle pour le reste du territoire. Celui-ci était peuplé d'Amérindiens mais leur nombre était modeste et leur empreinte sur les milieux tout autant.

Par conséquent, les pionniers européens ont eu le sentiment de découvrir un territoire vierge, encore préservé de toute intervention humaine, et sur lequel la nature était toute-puissante. Ils se considéraient alors comme investis de la mission de civiliser ces espaces encore « barbares » et hostiles. Cette mission est incarnée par l'allégorie au centre du document, qui accompagne le mouvement de progrès incarné par la diligence, la voie ferrée, la ligne électrique ou télégraphique, l'agriculture... Elle fait reculer le monde sauvage représenté par les troupeaux de bisons, les bêtes sauvages, et les Indiens. Ce recul est la condition du progrès et de l'exploitation du territoire.

Cette expérience originelle de la nature sauvage, la *wilderness*, a marqué durablement le rapport des Américains aux milieux, initialement perçus comme une menace. Cette perception est renforcée par l'existence de phénomènes climatiques dangereux (tornades dans le centre du pays, ouragans). Certains ont marqué durablement les esprits des Américains, comme les crues du Mississippi au XIX^e siècle, le séisme de San-Francisco en 1906 ou l'explosion du volcan Mont St-Helens en 1980. Ainsi, pour les Américains, la notion de « Nature » ou d' « Environnement » renvoie d'abord au concept de *wilderness* (nature-sauvage).

B) Un environnement exploité et transformé et précocement protégé (Jalon I)

* Une exploitation intensive, source de dégradations :

Les États-Unis entretiennent un rapport original à leur environnement. L'histoire américaine s'est d'abord construite au travers d'immensités à maîtriser (le *Wild West*). En effet, le contrôle et l'exploitation de la nature sont considérés comme une source de progrès et de développement, à l'instar de l'exploitation des ressources minières et d'hydrocarbures.

Questions 2. p. 374

Le recul de la surface boisée depuis le XIX^e siècle s'explique d'une part par l'essor de l'agriculture, principalement dans les régions nord et sud, les plus anciennement et densément peuplées, comme l'indique le graphique.

Ce sont en effet les régions les plus propices, disposant de terres fertiles (dont la *Corn Belt*) et de climats offrant des précipitations suffisantes. Cela correspond aux arrivées massives de migrants européens et la mise en place d'un front pionnier agricole repoussant toujours plus vers l'ouest la frontière de la civilisation américaine.

On observe en revanche que l'Ouest intérieur et la côte Pacifique ont été moins touchés par les déboisements. On peut l'expliquer par le fait qu'ils offraient initialement moins d'aménités agricoles en raison de leur climat sec et d'un milieu montagnard. Toutefois, le document 4 montre que l'exploitation minière qui s'y est développée, en lien avec les ruées vers l'or successives a entraîné des déboisements importants. Le mode d'extraction de l'or par exploitation hydraulique s'est révélé dévastateur pour les forêts et les cours d'eau, transformant considérablement les milieux.

Activité 2 : L'exploitation de la ressource pétrolière :
de l'exploitation à la naissance de tensions pour sa préservation

* Une volonté précoce de protection :

Dans le même temps que les États-Unis mettaient en valeur leur territoire, que les ressources étaient exploitées, des politiques novatrices de protection de la nature ont été instaurées, dès le XIX^{ème} siècle. Au XX^{ème} siècle, les catastrophes environnementales ont été pour beaucoup à l'origine d'une évolution de la protection environnementale aux États-Unis, entraînant une prise de conscience publique et forçant des politiques fédérales nouvelles.

Questions 3. p. 375

La plupart des parcs nationaux sont situés dans l'Ouest et en Alaska. Ce sont les territoires les plus récemment intégrés au territoire des États-Unis (depuis le milieu du XIX^e siècle) qui abritent les plus grandes surfaces protégées et le plus grand nombre de parcs.

Cela peut s'expliquer par le faible intérêt économique (agricole et minier) des grands espaces de l'Ouest. Cela s'explique surtout par la prise de conscience à la fin du XIX^e siècle de la fragilité de certains milieux jugés exceptionnels, et de la nécessité de les protéger, au regard de l'ampleur et de la rapidité des transformations consécutive à l'arrivée des pionniers.

On constate cependant que la répartition du nombre de visiteurs ne tient pas compte de la taille du parc ni de sa localisation. Le parc le plus visité se trouve dans les Appalaches dans l'est du territoire et n'est pas forcément le plus connu à l'étranger. Les parcs ont une fréquentation touristique considérable, de plusieurs millions de visiteurs annuels tant à l'est qu'à l'ouest. Cela peut sembler paradoxal au regard de la fonction de préservation. La part des touristes nationaux et internationaux n'est pas spécifiée sur la carte. On constate toutefois que les parcs les plus visités se situent à proximité (relative) des grandes agglomérations urbaines de l'Est (mégapolis) et de l'Ouest (Californie, Washington), tandis que les parcs d'Alaska sont peu fréquentés en comparaison.

On peut y voir la conséquence d'un triple éloignement :

- Par rapport au territoire métropolitain,
- Aux autres foyers mondiaux émetteurs de touristes
- Aux concentrations urbaines rares et modestes dans cet État.

La différence avec Hawaï peut se comprendre dans l'inégale insertion dans les flux touristiques nationaux et internationaux.

C) La question environnementale : une source de tension

Qu. 1 p. 377

La carte révèle tout d'abord que les États-Unis disposent d'importants gisements d'hydrocarbures. Ils sont principalement localisés au Texas, en Californie dans les Rocheuses et en Alaska, aussi bien à terre qu'en mer (off-shore, dans le golfe du Mexique). Il existe aussi d'importants gisements de gaz et pétroles de schiste (dits non-conventionnels) dans les Dakota, au Texas et dans la région des Grands Lacs. L'exploitation de ces ressources fait des États-Unis le premier producteur mondial. L'abondance de la ressource, associée à la place occupée par l'automobile dans le mode de vie des Américains, explique l'importance de la consommation d'hydrocarbures. C'est sur le pétrole que s'est fondée la seconde révolution industrielle qui a permis aux États-Unis de devenir la première puissance mondiale au début du XX^e siècle. En outre, les Américains maîtrisent la technique de forage par fracturation hydraulique qui permet d'exploiter les réserves non conventionnelles. Cela explique l'empreinte carbone élevée du pays.

Qu. 2 et 3 p. 77

L'État fédéral est favorable à l'exploitation des ressources et à la construction d'infrastructures lourdes, comme l'oléoduc Keystone XL. Cela assure au pays son indépendance énergétique et d'importantes retombées financières. Le document 4 indique le soutien de Donald Trump à la technique controversée de fracturation hydraulique dont le développement a permis de créer de nombreux emplois. Par ailleurs, le Président a la possibilité de remettre en cause le classement de certains sites protégés, au nom de l'intérêt économique (doc. 2).

Il veut favoriser l'exploitation des ressources du sous-sol, estimant qu'il y a trop de surfaces protégées à ses yeux de façon injustifiée. Ce faisant, il s'attire les foudres de certaines tribus indiennes et de certains États fédérés qui ne sont pas favorables à ces mesures.

Certains États fédérés n'ont pas le même raisonnement et les mêmes intérêts que l'État fédéral sur la question de l'exploitation des ressources du sous-sol. D'une part, ils peuvent s'opposer à la construction d'infrastructures sur leur territoire. Les États-Unis sont un État fédéral où les compétences sont partagées, et les pouvoirs locaux sont très forts. Ainsi l'État d'Oklahoma a décidé de la fermeture de sites de forage, estimant qu'ils étaient responsables d'un tremblement de terre. La Californie quant à elle a décidé d'aller plus loin que les engagements du pouvoir fédéral en signant directement des accords avec les constructeurs automobiles pour réduire la consommation de carburant des moteurs. Ainsi, il existe des contre-pouvoirs face à des décisions controversées prises par le locataire de la Maison Blanche. Cela peut créer des tensions entre les deux échelons de gouvernement, surtout s'ils ne sont pas du même bord politique !

La question environnementale oppose l'État fédéral et les États fédérés :

- Le pouvoir de Washington se montre très favorable et incite à l'exploitation des ressources disponibles afin d'assurer l'indépendance énergétique du pays dans son ensemble
- D'autre part, certains États fédérés se montrent plus prudents car directement exposés à des risques liés à l'exploitation ou souhaitant maintenir le statut protégé de territoires indiens ou de monuments nationaux, qui peuvent générer des flux touristiques ou considérer leur dimension patrimoniale.

La Californie est un exemple emblématique ; résolument engagés en faveur de l'environnement, l'É adopte des mesures législatives au-delà des mesures prises au niveau fédéral.

En dehors des institutions (État.s), les initiatives environnementales sont portées (ou combattues) par des acteurs divers :

- A côté des lobbys (du pétrole, etc.), certaines multinationales américaines s'engagent pour l'environnement. Elles investissent pour accélérer la transition énergétique et réduire leur impact environnemental. Cependant leur action s'apparente parfois à du greenwashing.
- Les ONG environnementales américaines jouent un rôle essentiel. Les plus puissantes (ex : *The Nature Conservancy*) sont très actives à Washington et forment un puissant « lobby vert » grâce à leurs experts (scientifiques, juristes...).
- Les citoyens se mobilisent pour faire pression dans le but d'obtenir une justice environnementale pour dénoncer les scandales écologiques dont les premières victimes sont les plus pauvres, notamment la communauté afro-américaine. Certains se font lanceurs d'alertes, comme Erin Brockovich dans les années 1990 sur la contamination au chlore de l'eau potable de la ville de Hinkley en Californie.

Bilan :

Les États-Unis entretiennent un rapport paradoxal à la nature : d'un côté ils ont été les premiers à la protéger en créant des parcs nationaux sur leur territoire, de l'autre ils ont été l'objet d'une mise en valeur intensive qui s'est traduite par un recul rapide des espaces naturels. L'agriculture et l'exploitation minière, ainsi que l'urbanisation, ont fortement contribué à transformer les milieux et paysages originels. Cela a été la condition de l'émergence économique du pays, tout en entretenant le mythe d'un paradis originel dont il s'agit de préserver des éléments. La nature sauvage a donc été largement instrumentalisée dans la naissance de la nation et du territoire américain. Les pionniers ont été les vecteurs de l'idéologie du progrès tout en ayant été marqués par la beauté de la nature

sauvage à laquelle ils ont été confrontés. La géographie des parcs nationaux est ainsi révélatrice de la construction historique de la notion de *wilderness*, tandis que les chiffres de la fréquentation touristique révèlent l'intérêt du public pour ces espaces d'exception, dont la fonction est autant de préserver que de « donner à voir ».

II/ LES ÉTATS-UNIS ET L'ENVIRONNEMENT : UNE POLITIQUE CLIMATIQUE INTERNATIONALE ?

Alors qu'ils ont fait figure de précurseurs des politiques environnementales nationales, pourquoi les États-Unis sont-ils devenus réticents à l'idée d'une gouvernance climatique mondiale ?

A) Les États-Unis et les conférences internationales pour le climat

Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis se considèrent être les garants de la paix mondiale et les artisans de la paix internationale. Première puissance mondiale, ils deviennent également un des principaux pays pollueurs : 2^e pays consommant le plus d'énergie, 2^e pays produisant le plus de GES. La contribution des États-Unis à la réduction du réchauffement climatique est donc essentielle.

* De l'isolationnisme à la gouvernance mondiale :

Doc. 1 p. 378 :

La participation des États-Unis dans les deux conflits mondiaux au XX^e siècle est un intermède dans une politique isolationniste, constante au XIX^e siècle. Cela se manifeste par l'absence d'intervention militaire hors du sol américain et d'un protectionnisme économique. C'est ainsi qu'il faut comprendre le refus en 1924 de ratifier la création de la SDN. En effet, les États-Unis se considèrent comme une Nation unique, voire "élue", devant privilégier ses intérêts avant tout.

Après 1945, la formation d'un monde bipolaire fait des États-Unis un acteur incontournable des relations internationales, car ils ont participé à la reconstruction de l'économie mondiale, ont favorisé l'accès à l'indépendance de nombreux États. À l'issue de la fin de la guerre froide, ils sont qualifiés de surpuissance ou de "gendarme du monde".

Toutefois, avec la naissance d'un monde multipolaire post guerre froide, les États-Unis refusent de s'engager dans plusieurs engagements internationaux : ainsi les accords de Kyoto (1997), la création de la Cour Pénale Internationale (1998) ou la Convention sur les armes à sous munition (2008) ou les accords de Paris (2015) ne sont pas ratifiés par le Congrès américain (retour des États-Unis dans les accords de Paris en février 2021). Cette attitude suscite l'incompréhension et la consternation des autres États, qui jugent cette attitude égoïste.

* La politique climatique : du leadership à l'opposition :

Quelles sont les deux postures adoptées par les États-Unis concernant la question climatique ? Quand la rupture a-t-elle lieu ? Pour quelles raisons ?

Jusque dans les années 1990, les États-Unis endossent la responsabilité morale de protéger la planète. En effet, dans les années 1960-1970, un consensus politique se forme sur la nécessité de protéger la planète et la santé humaine. Ainsi, les partis démocrates et républicains intègrent les questions environnementales à leur programme :

- En 1970, le président républicain Richard Nixon fait adopter le Clear Air Act
- En 1980, le démocrate Jimmy Carter entérine l'acte permettant une protection de l'Alaska

Cette situation s'explique par la prise de conscience du réchauffement climatique et de ses conséquences.

Avec la fin de la guerre froide et l'accès au pouvoir de Georges Bush, les États-Unis stoppent toute politique de lutte contre le réchauffement climatique et se retirent des négociations internationales, notamment du protocole de Kyoto, ce qui est perçu comme un non-respect de la démocratie pour de nombreux Américains.

Cette posture s'explique par l'importance du climatoscepticisme, qui se développe à mesure que la question de la protection de la planète se politise : les efforts pour limiter le réchauffement climatique sont perçus par certains Américains comme une entrave aux libertés, au progrès et au mieux-être des Américains, surtout défendu par le camp démocrate. Cette méfiance de plusieurs électeurs pro-républicains envers les démocrates se mêle avec la méfiance envers l'Etat fédéral, dont les mesures et les lois centralisatrices sont perçues comme une atteinte aux libertés.

Plus généralement, l'idée d'une nécessaire protection de la planète, présentée comme fragile, entre en contradiction avec la vision d'une nature pourvoyeuse de richesse et source de développement, vision partagée encore par de nombreux Américains, ainsi que le révèle le mythe du "rêve américain".

Comment Donald Trump justifie-t-il son retrait des accords de Paris ?

Donald Trump juge l'accord de Paris « injuste, inefficace et très coûteux ». Il estime que celui-ci est inutile pour les États-Unis qui sont selon lui en avance et beaucoup plus efficaces en matière de protection de l'environnement que les autres pays promoteurs et signataires de l'accord. L'accord est jugé peu contraignant pour les grands pays émetteurs, comme la Chine. Il considère que les États-Unis ont déjà fait beaucoup et que lui-même depuis sa prise de fonction n'a cessé d'améliorer la situation. C'est pourquoi il a décidé de retirer les États-Unis de l'accord de Paris, disposition prévue par une clause du traité. Il sera effectif en novembre 2020. C'est le seul État au monde à avoir entrepris cette démarche.

Il fustige au passage l'action de son prédécesseur Barack Obama qui l'avait accepté. Il entend explorer d'autres pistes comme l'exploitation du potentiel offert par l'énergie solaire...

En quoi les arguments de D. Trump s'opposent-ils à la réalité ?

Trump affirme que les États-Unis sont en avance et plus efficaces en matière de protection de l'environnement. Or la carte montre que le pays se classe dans la catégorie la plus élevée, celle des États ayant une empreinte écologique supérieure à 400 %, c'est-à-dire qui consomme quatre fois plus que la capacité des ressources à se régénérer.

Ils sont le seul « grand pays » (en termes de puissance et de population) dans cette catégorie, les autres étant les émirats pétroliers du Golfe, le Canada et l'Australie beaucoup moins peuplés. Le diagramme sous la carte montre également que les États-Unis se classent deuxième en termes d'émissions de CO₂, soit le second pollueur mondial. Trump est donc dans le déni ou s'appuie sur des chiffres issus d'une autre source...

Alors que Joe Biden, élu en novembre 2020, a réintégré les accords de Paris et s'est positionné en faveur d'une politique luttant contre le réchauffement climatique, le Sénat n'a pas ratifié les budgets permettant la mise en œuvre de cette politique.

Par ailleurs, malgré la déclaration conjointe des États-Unis et de la Chine, à Glasgow lors de la COP 26, affirmant voulant mettre en œuvre "une coopération pour renforcer l'action climatique", rien de concret n'a été mis en place. Surtout, aucun engagement n'a été pris pour sortir du charbon et n'a pas rejoint l'Alliance Beyond oil and gas qui veut en finir avec l'extraction d'hydrocarbure.

B) La politique climatique internationale du gouvernement fédéral : entre collaboration et opposition

*** Un exemple de collaboration entre l'Etat Fédéral et les Etats fédérés : le parc de Yellowstone**

Au XIX^e siècle, l'arrivée de colons européens se traduit par le développement du commerce de la fourrure et des peaux de bêtes, puis les colons affluent avec la ruée vers l'or, qui s'intensifie avec l'arrivée du chemin de fer. L'État fédéral joue un rôle central dans sa préservation : le 1^{er} mars 1872, le président Ulysses S. Grant signe un acte faisant reconnaître Yellowstone comme un parc national. En effet, l'Etat fédéral central a la responsabilité de la création des parcs nationaux et prend les décisions relatives à la protection des ressources.

Une collaboration est nécessaire entre l'Etat central et les Etats fédérés concernant la gestion des parcs nationaux car la gestion quotidienne de ces parcs est de leur responsabilité, notamment par la mise en place de mesures de protection.

Ces mesures sont notamment nécessaires dans un contexte de développement du tourisme, les parcs deviennent des "parcs d'attraction", ce qui peut être source de dégradations importantes telles que les pollutions. Des mesures sont mises en place pour tenter de réguler les flux de touristes (mise en place d'un service de réservation préalable). Ces mesures sont nécessaires à la préservation d'un cadre protégé permettant de vivre "l'expérience naturelle" recherchée par les visiteurs.

* Un exemple d'opposition entre l'Etat Fédéral et les Etats fédérés : la Californie

La Californie affiche son ambition de réduire l'empreinte écologique de l'Etat en favorisant de nombreuses énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire. Ainsi, 19% de l'électricité est produite par de puissantes centrales solaires. L'Etat californien encourage également les particuliers à se doter de panneaux photovoltaïques et s'est fixé pour objectif de produire une électricité 100% "sans carbone" d'ici 2045.

Cette posture en faveur de la politique environnementale s'inscrit dans un affrontement politique avec l'administration Trump, avec pour objectif de se poser en leader de la protection de l'environnement.

Toutefois, cette ambition doit être relativisée au regard de la faible part représentée par la consommation électrique concernant la production de GES (16%). Elle est bien plus importante dans les transports et l'industrie. De plus, la Californie n'est pas favorable à un arrêt de l'exploitation des hydrocarbures, la Californie étant le 4e Etat producteur de pétrole. Son objectif est la neutralité carbone, c'est-à-dire la capture du CO2 et son stockage dans des réservoirs géologiques profonds.

* Des initiatives à l'échelle locale : l'exemple de Chicago :

Chicago a pour ambition d'être la ville la plus verte au monde d'ici 2025, déjà qualifiée de "ville la plus verte des Etats-Unis" en 2017. Pour cela, la ville a été transformée :

- par l'aménagement du front d'eau pour le rendre accessible aux promeneurs
- par la transformation de l'ancienne voies ferrées en voie verte à destination des "mobilités douces" (marche, vélo, trottinette).
- par l'installation de toits végétalisés
- par le développement d'axes de transports en commun, de plateformes multimodales et l'installation de parking en périphérie de la ville pour inciter les habitants à ne plus utiliser leur voiture
- Par la création de nombreuses aires de vélo-partage

Face à une politique fédérale de désengagement concernant la politique climatique, se manifestant par une réduction constante des budgets alloués à la protection de l'environnement (*Environmental Protection Agency*, EPA), certains Etats fédérés mettent en place une politique à contre-courant, à l'instar de la Californie, Etat le plus peuplé, qui s'est fixé l'objectif 0 carbone d'ici 2045. Plus largement, la prise de conscience à l'échelle locale et de la part des citoyens.

C) Des acteurs variés en faveur de la politique environnementale

De multiples initiatives de la société civile illustrent cette préoccupation constante pour l'environnement, à l'instar de la signature par 3000 entités états-uniennes (Etats, entreprises, villes, tribus) de l'engagement pour le climat de la COP 23 de 2017 que l'administration fédérale a refusé de signer.

CONCLUSION :

La question environnementale aux États-Unis illustre les enjeux de la question environnementale dans le monde :

